Avis 13-A-06 du 30 janvier 2013

relatif à un accord dérogatoire pour les délais de paiement dans la filière du cuir

Posted on: 01 février 2013 | Secteur :

INDUSTRIE

DISTRIBUTION

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine	Ministre de l'économie et des finances
Dispositif(s)	se référer à l'avis
Entreprise(s) concernée(s)	Conseil national du cuir (CNC), Syndicat général des cuirs et peaux (SGCP), Fédération française de la tannerie mégisserie (FFTM), Fédération française de la ganterie, Fédération française de la chaussure (FFC), Fédération française de la maroquinerie, ar

Lire

le texte intégral de l'avis
202.99 Ko